Philippe Hirou,
président de Réseau
Haies France

Les haies

Aux Rêves du Frêne
Fresselines
19 juillet 2025

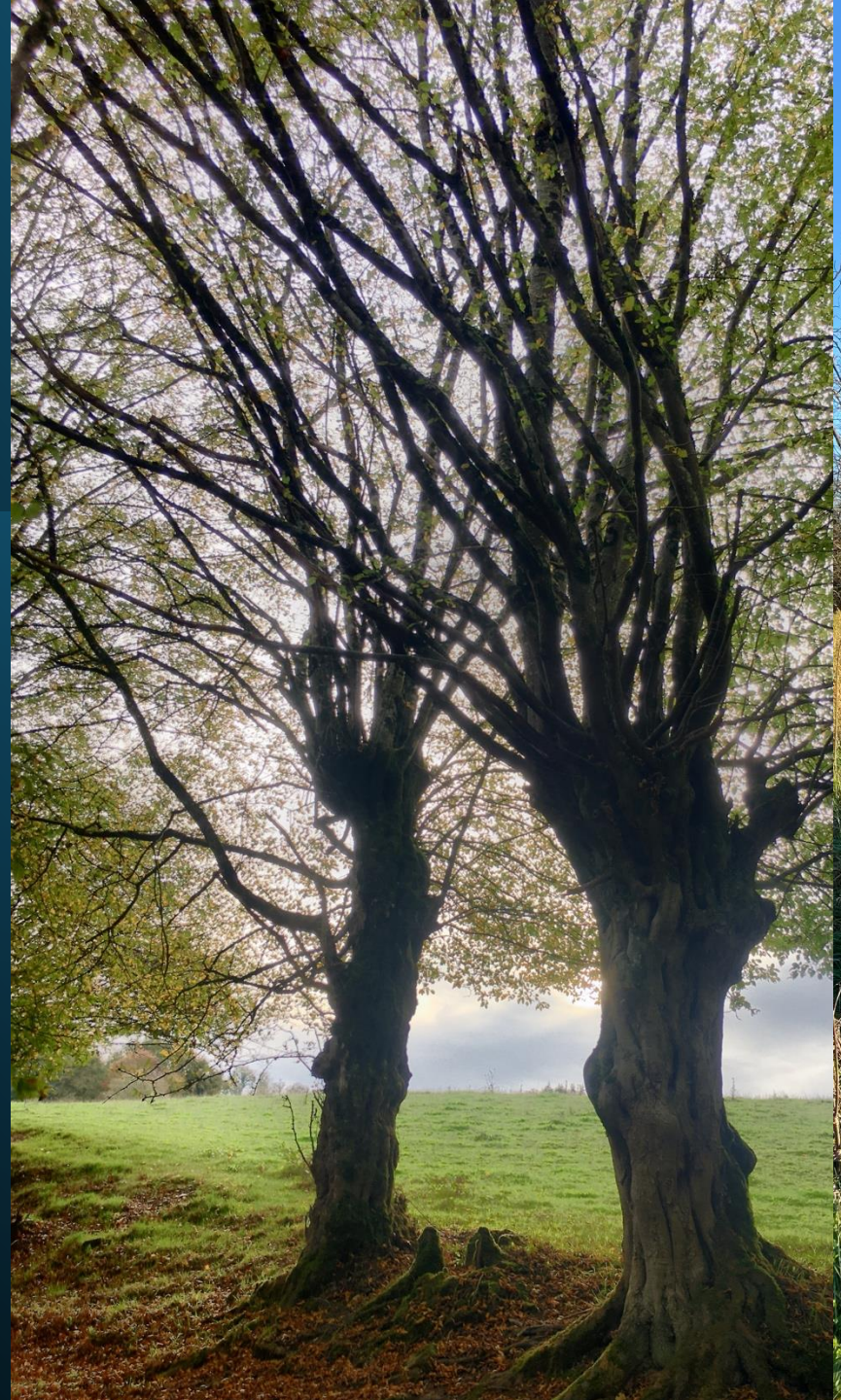

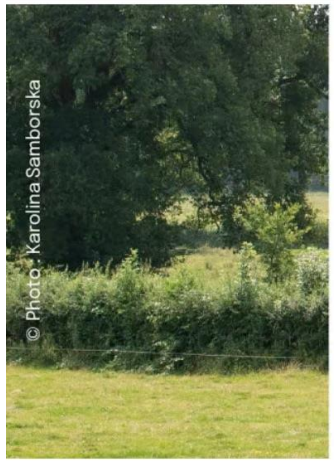

RÉSEAU HAIES France

Le nouveau nom de

Afac Agroforesteries

A la une

Naissance de Réseau Haies Bretagne, le 5 juin 2025 !

Une nouvelle dynamique pour l'arbre, la haie, et le bocage en Bretagne ! Le 5 juin dernier, à Pontivy, s'est tenue l'Assemblée Générale Constitutive de Réseau Haies Bretagne, qui fédère les

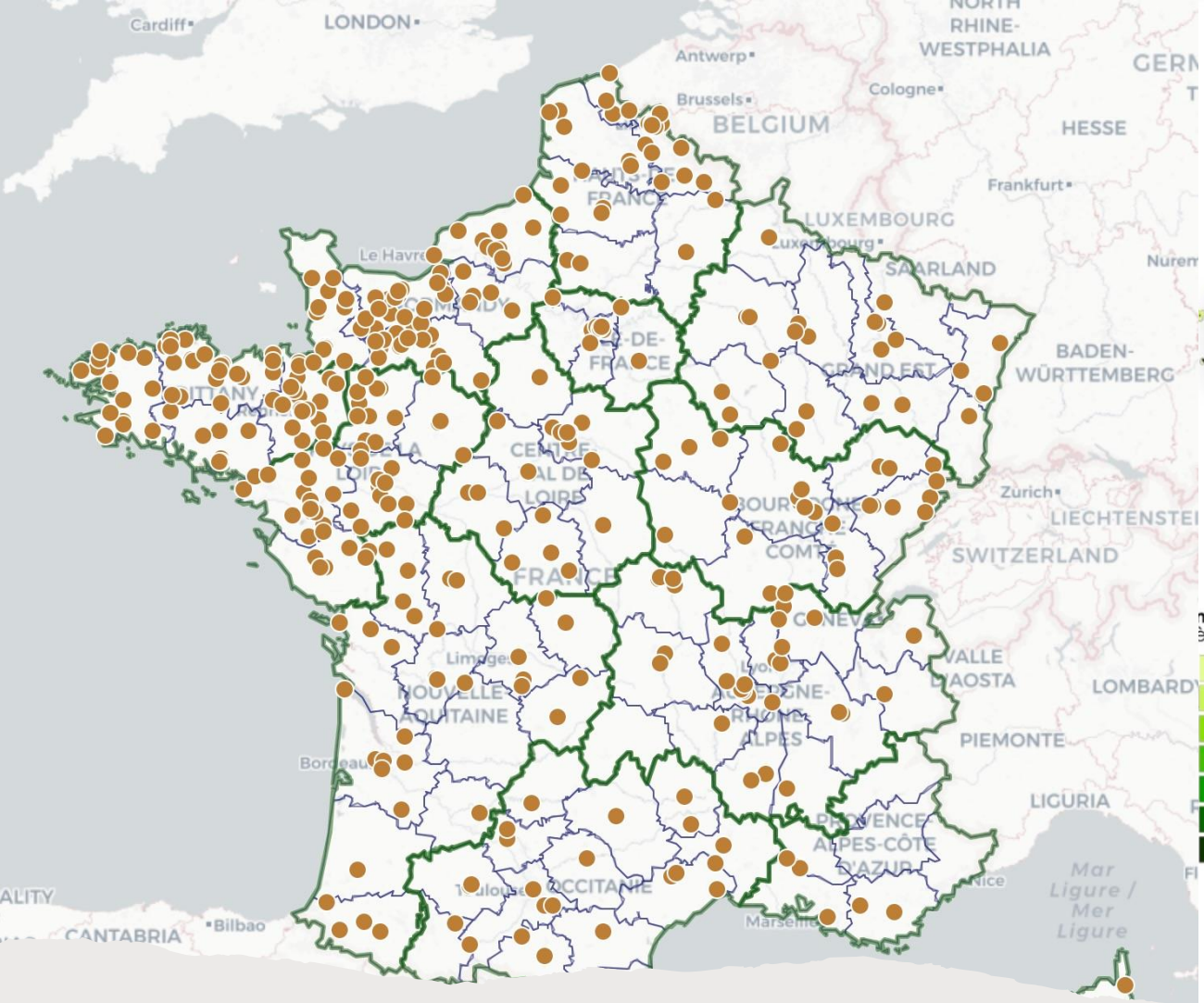

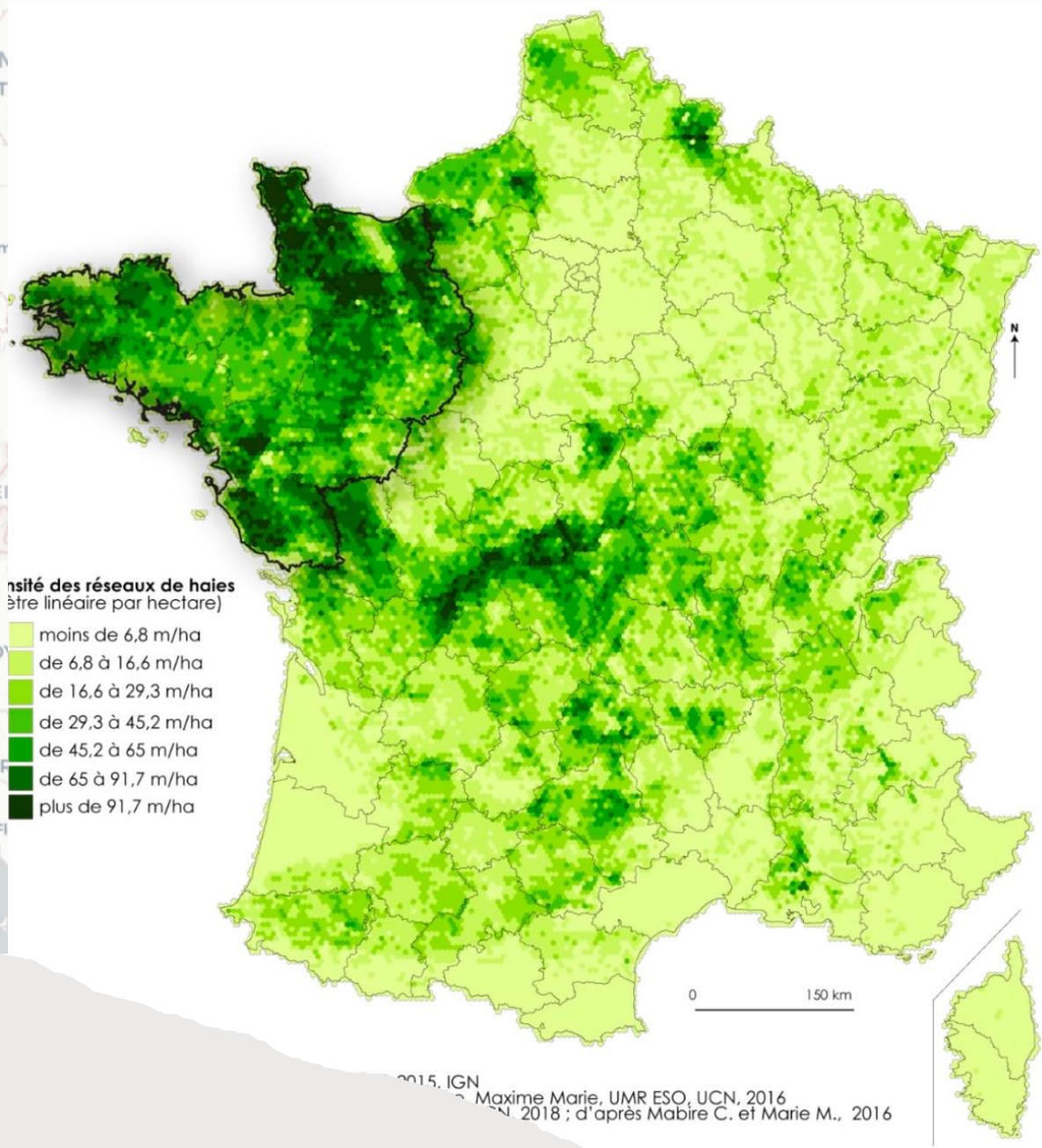

2015, IGN
Maxime Marie, UMR ESO, UCN, 2016
2018 ; d'après Mabire C. et Marie M., 2016

ère en France, en 2015.

460 structures membres

2019

Membres locaux

Notre Conseil d'administration

9 sièges non régionalisés

Arbre hors-forêt

Mayenne Bois Energie – L'énergie d'un territoire

Association des Planteurs Volontaires

Expert Agroeco – Ré-intégrons l'arbre au cœur de vos projets

Environnement et développement rural

Histoires de Paysage

Pays Creusois

Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor

Agriculture

Chambres d'Agriculture Bretagne

Solagro

Cuma Cepvil

13 sièges régionalisés

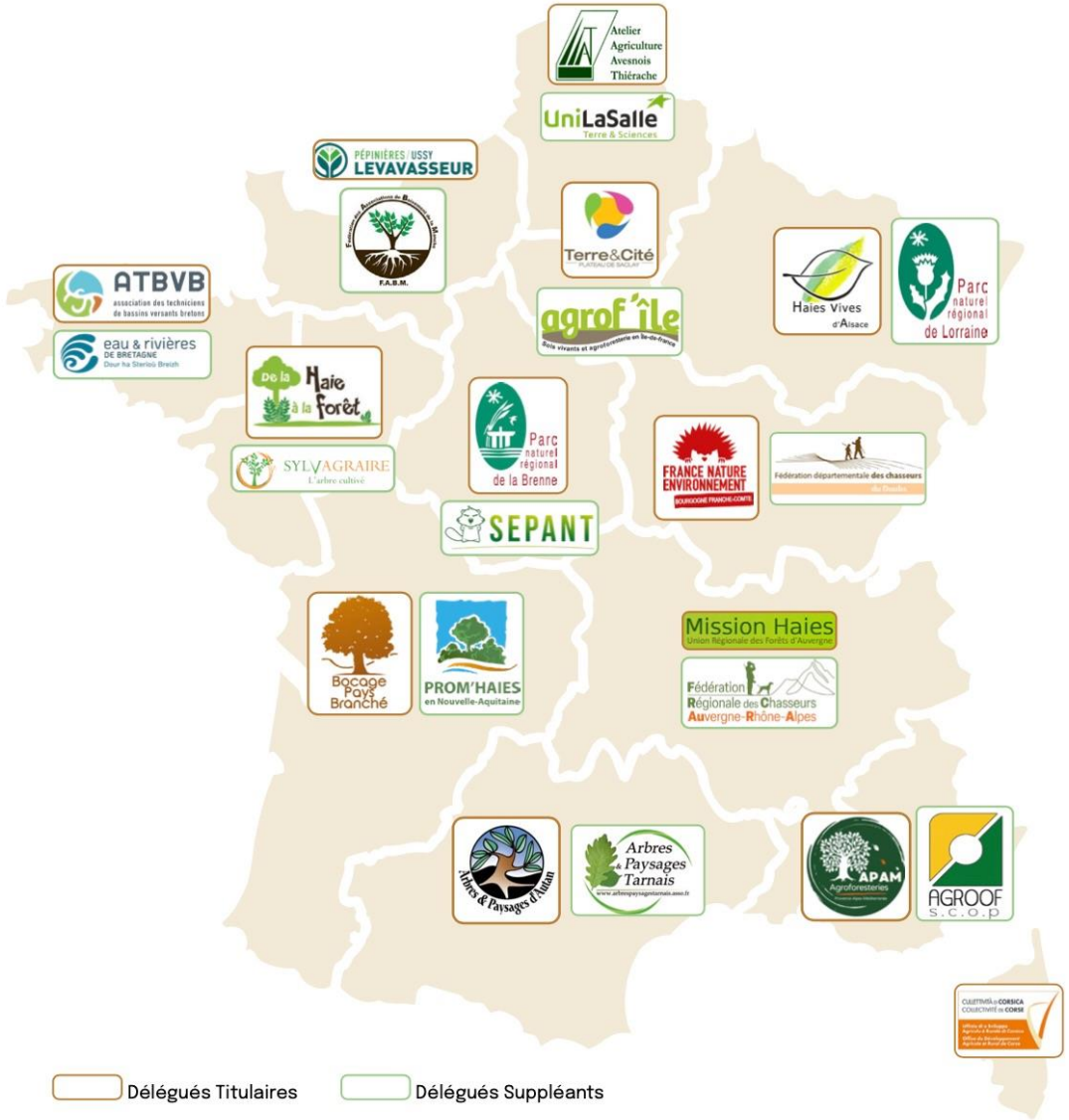

Nos objectifs

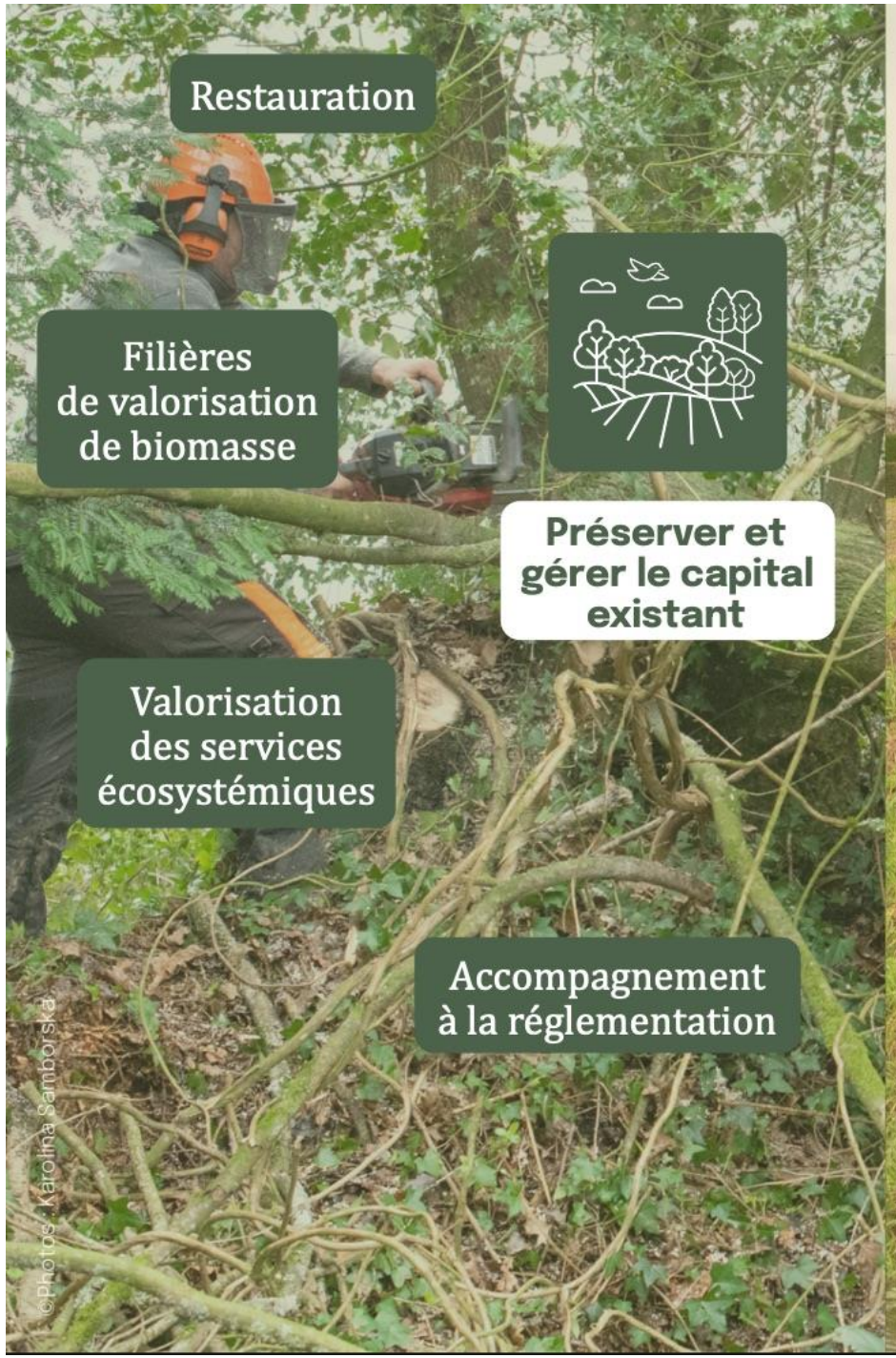

Des outils au service du réseau, de la graine à l'arbre

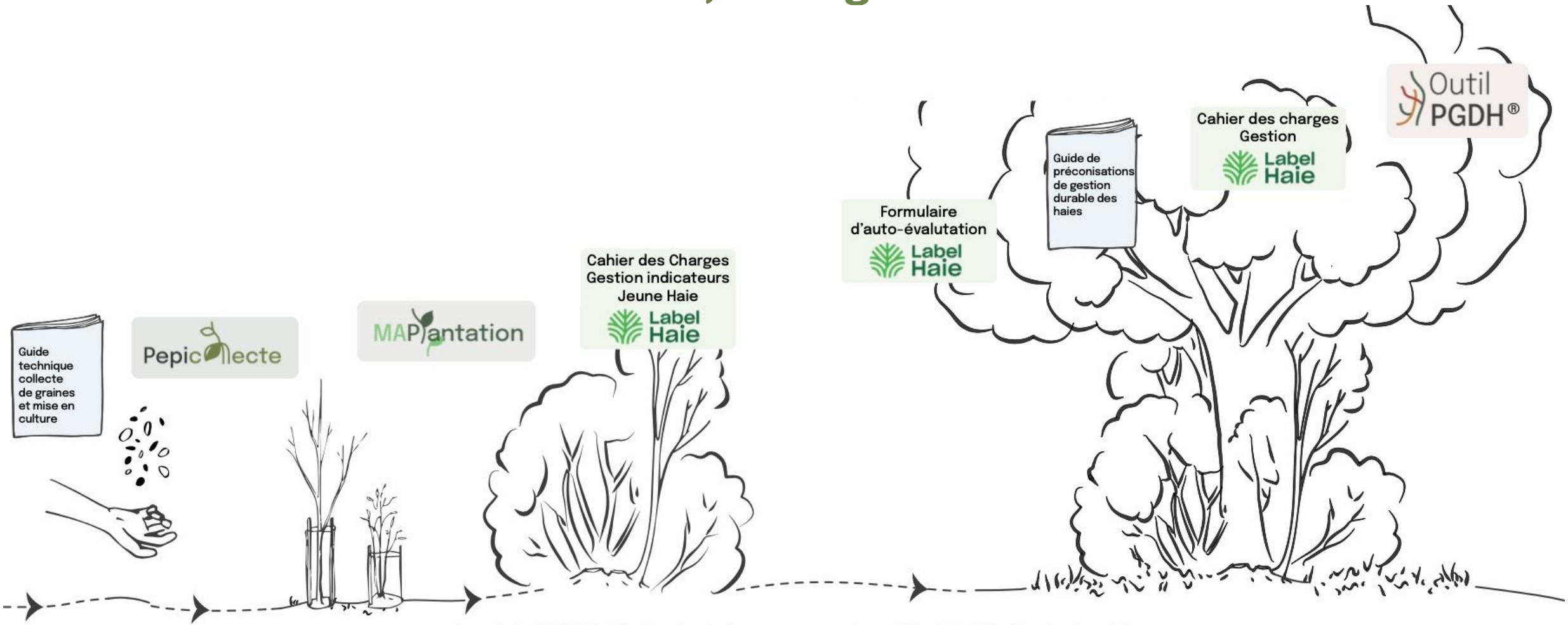

Rapport d'activité 2024 - Afac-Agroforesteries

L'année 2024 de l'Afac-Agroforesteries

JANVIER

l'Appel de la Haie en Région Grand-Est

Signature et soutien de la Région Grand Est pour l'Appel de la Haie

Colloque au Sénat

L'Afac-Agroforesteries au colloque «La Haie, un outil aux multiples talents pour la transition» organisé par les sénateurs Daniel Salmon et Jean-Claude Tissot

FÉVRIER

Salon International de l'Agriculture

Remise des prix du Concours des Pratiques Agro-écologiques, en présence du Ministre de l'Agriculture

Philippe Hirou, Président de l'Afac-Agroforesteries, aux côté de Marc Fesneau pour l'annonce des actions du Pacte en faveur de la haie

MARS - AVRIL

Pacte en faveur de la haie

Organisation d'une série de webinaires consacrés aux AAP du Pacte en faveur de la haie et publication de documents ressources

Comité de gestion Végétal local

Participation au Comité de gestion de la marque Végétal local, en tant que membre fondateur de la marque

MAI

Loi d'Orientation Agricole

ASSEMBLÉE NATIONALE

Débats à l'Assemblée nationale sur la LOA, avec un article consacré aux haies

JUIN

Lancement de l'outil plantation

MAPlantation

Lancement de MAPlantation, le nouvel outil métier numérique de l'Afac-Agroforesteries dédié à la plantation

Visite de pépinière

Partage d'expériences autour des techniques dans une pépinière développant la marque Végétal local

SEPTEMBRE

Nouveaux chapitres du guide de préconisations

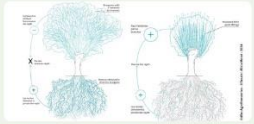

Publication de nouveaux chapitres du guide de préconisation de gestion durable des haies

Test des évolutions du Label Haie

Rencontres sur le terrain pour tester les évolutions du cahier des charges Gestion du Label Haie

OCTOBRE

Mobilisation contre la baisse du budget

Lancement de la mobilisation contre la baisse de 72% du budget du Pacte en faveur de la haie

OCTOBRE

Le Fonds pour l'Arbre aux Rencontres pour la Planète

Le Fonds Pour l'Arbre, lauréat de la catégorie «Agriculture et Alimentation»

NOVEMBRE

Renouvellement de la convention avec la FNC

Renouvellement de la convention de partenariat avec la Fédération Nationale des Chasseurs

Première convention avec l'OFB

Signature de la première convention de partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité

Séminaire du Conseil d'Administration

Séminaire annuel des membres du Conseil d'Administration à Villarceaux

DÉCEMBRE

Réseau Haies France au CESE

Audition de l'Afac au CESE dans le cadre de la saisine « La restauration des écosystèmes »

Création de Réseau Haies Centre-Val de Loire

RÉSEAU HAIES Centre-Val de Loire

Assemblée Générale constitutive de Réseau Haies Centre-Val de Loire

RÉSEAU HAIES France

Sauvons le Pacte haie !

Appel à cosignature et mobilisation

Sauvons le Pacte en Faveur de la Haie

Signez notre appel pour que l'Etat tienne ses engagements

Trame
CUMA FRANCE
RÉSEAU CIVAM CAMPAGNES VIVANTES
LPO BIRDLIFE FRANCE
FADEAR RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE
Mayenne BOIS ÉNERGIE L'énergie d'un territoire
PAYS CREUSOIS
Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est
ALLIANCE BFC UNE RÉGION, DES AGRICULTEURS, UN FUTUR
Fraxinus sp La biodiversité à votre service
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
WWF
Parcs naturels régionaux de France
Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère
Conservatoire d'espaces naturels Occitanie
PLANTEURS VOLONTAIRES
Arbres & Paysages Tarnais
Afahc Occitanie
BOIS ENERGIE du MAINE
Les Fermiers Loué COOPÉRATIVE D'ÉLEVEURS 1958
Solagro
béma l'énergie de la filière bois
AGROOF S.C.O.P
Fédération Régionale des Chasseurs du Centre - Val de Loire
Maison BotaniQue
agir POUR L'ENVIRONNEMENT
Terre de liens
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE
olga
Fédération Nationale des Chasseurs
Parc naturel régional de l'Avesnois
HISTOIRES DE PAYSAGE
CHAMBRE D'AGRICULTURE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
BIO CENTRE
générations FUTURES
LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
RÉSEAU MANGER bio
ecotone FONDATION
Bocage Pays Branché
YONNE ET NIÈVRE
SYLOA syndicat Loire aval TERRITOIRES ENGAGÉS POUR L'EAU
Pépinières Bauchery DEPUIS 1904
SEPANT
Conservatoires d'espaces naturels
FFAP
Confédération paysanne
le Poids du vivant
FONDATION NATURE DÉCOUVERTES
SNPF
Le berceau de la forêt
CHAMBRE D'AGRICULTURE CÔTE-D'OR
avril
ADA France
LPO AUVERGNE RHÔNE-ALPES
Bois Bocage Énergie COOPÉRER POUR LA HAIE
FIBOIS PAYS DE LA LOIRE
Vallée de la Bruche Communauté de communes
Verdec RÉPARONS LA TERR
ARBOR & SCIENCE Innover et transmettre
SNPN SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854
FNAB Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
FONDATION YVES ROCHER RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
humanité et biodiversité ENSEMBLE PROTÉGEONS LE VIVANT
CAUDALIE PARIS
agrof'île
Haies Vives d'Alsace
Fédération Régionale des Chasseurs Bourgogne-Franche-Comté
RÉSEAU HAIES Nouvelle-Aquitaine
CHAMBRE D'AGRICULTURE CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES
UNION NATIONALE
SAVEN
FONDS POUR L'ARBRE S'UNIR POUR LES HAIES
NAUDET
Earthworm
Mouvement Inter-Régional des AMAP
Végétal Nord-Est
Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
PÉPINIÈRES / USSY LEVAVASSEUR
Vallées de l'Orne & de l'Odon COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE L'ISAC
PLANTEURS
Parc naturel régional de la Brenne
MABD Mouvement de l'agriculture biodynamique
NOÉ
PUR PROJET
FONDATION Lemarchand ARBITRÉE PAR LA FONDATION DE FRANCE
LPO LIMOUSIN
CIVAM LOIRE ATLANTIQUE
Bio en Grand Est
PEPINIERE DU HANFGRANVA
PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine
Paysages de l'après-pétrole Collectif
CHAMBRE D'AGRICULTURE CENTRE-VAL DE LOIRE
Fédération Régionale des Chasseurs Auvergne-Rhône-Alpes
ACCUEIL PAYSAN
DES ENFANTS ET DES ARBRES
ECOSIA
eau & rivières DE BRETAGNE Dour ha Steriou Breizh
GABBTO Les Agriculteurs BIO de Touraine
GEOCHANVRE F L'industrie au service de la nature
bne bois negoce energie
APAM Agroforesteries
CIVAM FÉDÉRATION OCCITANIE
Graines & Canopées Pépinière et plantations locales
GREFFE
GB CREUSE
de la Haie à la forêt
Atelier Agriculture Avesnois Thiérache
Parc naturel régional Normandie-Maine Une autre vie s'invente ici
GÉOPARC NORMANDIE-MAINE
SYLVAGRAIRE L'arbre cultivé
RÉSEAU HAIES Bourgogne-Franche-Comté
Campus Terres de l'Aube Apprendre selon sa nature
EUREDEN LA TERRE NOUS RÉUNIT
Fédération Régionale des Chasseurs de Normandie
Fédération Régionale des Chasseurs Provence-Alpes-Côte d'Azur
PÉPINIÈRES CHATELAIN cultivons la nature
Vitinnov
BIO DE PROVENCE ALPES • CÔTE D'AZUR
ADAF ARBRE ET SOL VIVANT
Sylvaloir Forêt et Paysage
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DOUBS - TERRITOIRE DE BELFORT
CMR CHRÉTIENS DANS LE MONDE RURAL
FIBOIS HAUTS-DE-FRANCE
RÉSEAU HAIES Pays de la Loire
RÉSEAU HAIES Hauts-de-France
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE GIRONDE
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
LPO CHAMPAGNE ARDENNE
RÉSEAU HAIES Normandie
CHAMBRE D'AGRICULTURE GARD
GRAPE
CIVAM DE VALENÇAY
cèrèsflore végétal sauvage d'origine locale
CONCRETE Fondation
Syndicat des Eaux du Bas-Léon
espaces naturels régionaux Région Hauts-de-France
RÉSEAU HAIES Centre-Val de Loire
GRAND GUÉRET Communauté d'Agglomération
Parc naturel régional de Lorraine
GRAINE DE BOCAGE Arbres, arbustes d'ornement
quaLITROPIC
caue de la Nièvre
HOMMES ET TERRITOIRES Agriculture & Biodiversité
CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT HAUTS DE FRANCE
Initiatives paysannes Territoires Hauts-de-France
LE NOIR DE BIGORRE
ATBVB association des techniciens de bassins versants bretons
Carabes & Canopée
LES VINS IGP GARD TERRITOIRE DE LUMIÈRE
Pépinières CRÉTÉ
Mission Haies
SylvaTerra
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE

La BD de l’histoire enfouie du remembrement

- Inès Léraud, autrice des Algues Vertes

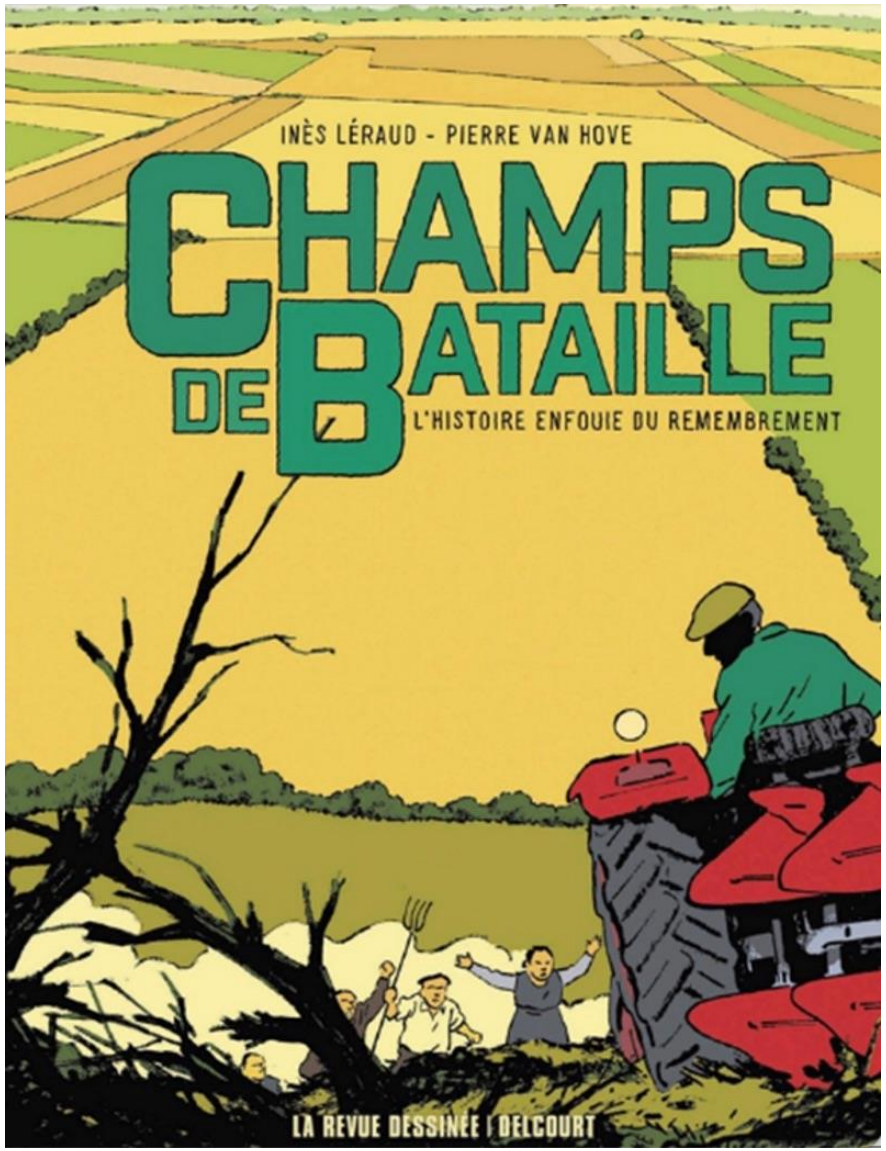

Bassin versant de Trevelo (Morbihan) : 1961 – 1977 - 2009

Année 1961
14,9 km de bocage ; 7,8 Ha de bois

- 7,6 km de bocage

Année 1975
1er remembrement

Année 1977
7,3 km de bocage ; 9,6 Ha de bois

- 3,0 km de bocage

Année 2009
4,3 km de bocage ; 13,5 Ha de bois

Fresselines n’a jamais été remembrée

23039	1	LA CELLE DUNOISE	REMEMBREMENT RURAL	1	10/04/1968	22/04/1971	1969
23042	1	CEYROUX	REMEMBREMENT RURAL	1	15/04/1961	23/02/1965	1964
23043	1	CHAMBERAUD	REMEMBREMENT RURAL	1	07/10/1968	01/04/1971	1970
23046	1	CHAMBONCHARD	REMEMBREMENT RURAL	1	14/12/1963	13/12/1966	1966
23047	1	CHAMBORAND	REMEMBREMENT RURAL	1	05/11/1983	29/04/1986	1986
23052	1	LA CHAPELLE TAILLEFERT	REMEMBREMENT RURAL	1	13/01/1978	05/11/1980	1979
23074	1	LE DONZEIL	REMEMBREMENT RURAL	1	16/04/1991	16/03/1994	1994
23076	1	EVAUX LES BAINS	REMEMBREMENT RURAL	1	14/12/1963	31/10/1968	1966
23076	2	EVAUX LES BAINS	REMEMBREMENT RURAL	1	13/01/1978	11/09/1980	1979
23076	3	EVAUX LES BAINS	REMEMBREMENT RURAL	1	03/11/1987	15/02/1990	1990
23081	1	FLAYAT	REMEMBREMENT RURAL	1	03/10/1960	02/04/1964	1963
23081	2	FLAYAT	REMEMBREMENT RURAL	1	10/04/1968	31/08/1972	1969
23089	3	GENOUILLAC	REMEMBREMENT RURAL	1	05/02/1962	02/02/1967	1965
23089	1	GENOUILLAC	REMEMBREMENT RURAL	1	15/12/1953	13/09/1956	1956
23089	2	GENOUILLAC	REMEMBREMENT RURAL	1	15/04/1961	02/02/1967	1964
23090	1	GENTIOUX PIGEROLLES	REMEMBREMENT RURAL	1	20/01/1970	13/07/1972	1972
23090	2	GENTIOUX PIGEROLLES	AMENAGEMENT FONCIER	1	10/10/1990	16/07/1993	1993
23092	1	GLENIC	REMEMBREMENT RURAL	1	18/05/1999	01/06/2005	2002
23093	1	GOUZON	REMEMBREMENT RURAL	2	30/06/1999	13/02/2004	2001
23093	2	GOUZON	REMEMBREMENT RURAL	1	30/06/1999	13/02/2004	2001
23095	1	LE GRAND BOURG	REMEMBREMENT RURAL	1	02/02/1978	25/06/1981	1979
23095	2	LE GRAND BOURG	REMEMBREMENT RURAL	1	26/03/1981	18/03/1983	1983
23095	3	LE GRAND BOURG	REMEMBREMENT RURAL	1	25/03/1983	04/02/1985	1985
23099	2	JANAILLAT	REMEMBREMENT RURAL	1	10/04/1968	27/06/1973	1970
23099	1	JANAILLAT	REMEMBREMENT RURAL	1	12/04/1966	01/07/1971	1968

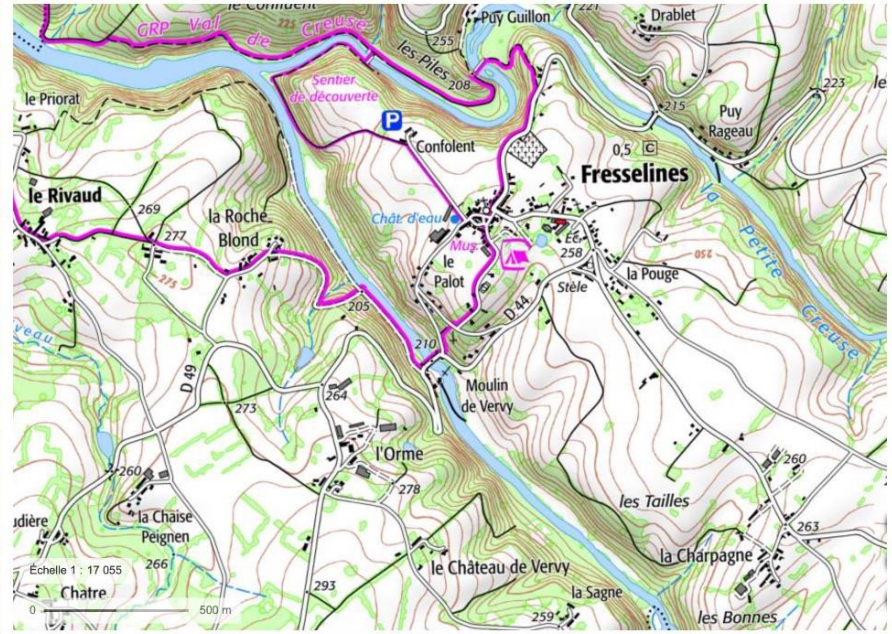

Un exemple d'îlot agricole
avant/après un transfert foncier

Évolution des paysages agricoles après reprise d'un îlot situé à cinq kilomètres de l'exploitation preneuse (Bessin)

« Là, c'est un céréalier qu'a repris […] Il s'est englouti à reprendre tout ça, à arracher ! Il a fait une parcelle de 27 hectares, il a tout rasé. Sur heu…ça faisait peut être 6 ou 7 parcelles là ? Tu te rends compte ? »
Extrait d'un entretien avec un éleveur laitier du Bessin, Avril 2017

Resp'haies

Un bocage **dense** et **connecté**

Caractéristiques d'une maille connectée

- une **densité minimum : 100 – 110 ml/ha** (seuil en dessous duquel une dégradation des fonctions écosystémiques est constatée)
- une **densité optimale 140 ml/ha (**fonctions écosystémiques pleinement remplies)

Calcul de la densité à l'échelle de l'îlot agricole théorique de 25 ha

Linéaire de haie	Densité	Taille moy. des parcelles
5 km	200 ml/ha	1 ha
3,5 km	***140 ml/ha***	2,1 ha
2,8 km	***112 ml/ha***	3 ha

Perte d'influence de la haie sur la parcelle
En dessous de 110 ml/ha, taille de parcelle trop grande (< 6 ha)

2,7 km	***108 ml/ha***	3,6 ha
2 km	***80 ml/ha***	6,25 ha
1,2 km	***48 ml/ha***	25 ha

Perte de connectivité
En dessous 80 ml/ha, agrandissement de la maille et déconnexion du maillage

RÉSEAU HAIES France

Réseau de haies dense et connecté

Haie haute en bon état,
gérée durablement

Haie dégradée par
l’entretien inadapté
(épareuse, lamier),
en voie de disparition.

Haie basse
taillées « au carré »
coûteuse et sans intérêt.

RÉSEAU HAIES France

Agissons pour l'arbre

Atelier ***au pied des haies***

établir un diagnostic de l'état des haies

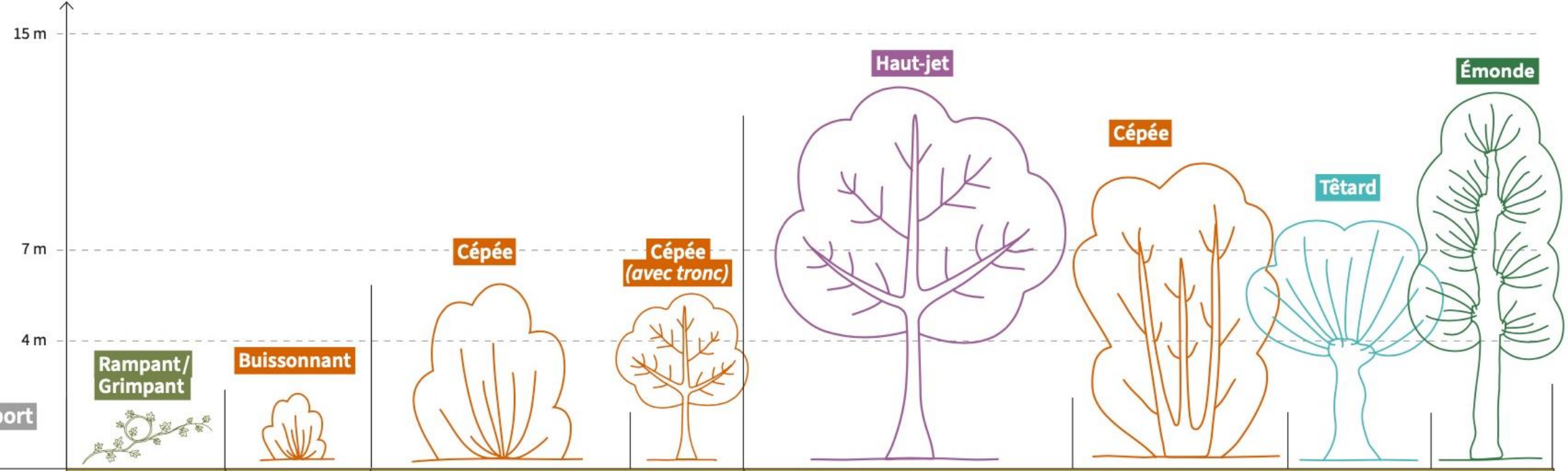

Type d'essence	Liane	Arbrisseau	Arbuste		Arbre						
Exemples d'essences	☐ Ronces ☐ Lierre ☐ Chèvrefeuille ☐ Clématite des haies ☐ Houblon grimpant ☐ Rosier sauvage ☐ Tamier commun	☐ Ajonc ☐ Fragon petit houx ☐ Genêt ☐ Troène ☐ Groseiller	☐ Prunellier ☐ Aubépine ☐ Noisetier ☐ Saule ☐ Cornouiller ☐ Fusain ☐ Sureau ☐ Bourdaine ☐ Buis	☐ Camérisier ☐ Épine-vinette ☐ Genèvrier ☐ Nerprun ☐ Troène ☐ Viorne ☐ Cerisier Ste Lucie	☐ Aubépine ☐ Saule	☐ Chêne ☐ Hêtre ☐ Châtaignier ☐ Merisier ☐ Orme ☐ Alisier ☐ Frêne ☐ Aulne glutineux ☐ Bouleaux	☐ Érable ☐ Cornier ☐ If ☐ Néflier ☐ Noyer ☐ Peuplier ☐ Pin ☐ Sorbier ☐ Tilleul	☐ Poirier sauvage ☐ Pommier sauvage ☐ Robinier faux-acacia ☐ Sapin ☐ Amélanchier ☐ Épicéa ☐ Cyprès	☐ Chêne ☐ Hêtre ☐ Merisier ☐ Orme ☐ Alisier ☐ Frêne ☐ Hêtre* **si forte pluviométrie et bonne révserve hydrique*	☐ Érable ☐ Cormier ☐ Robinier faux-acacia ☐ Châtaigner ☐ Charme	☐ Charme ☐ Frêne ☐ Chêne ☐ Saule ☐ Châtaigner	☐ Chêne ☐ Frêne
Définition	**Liane** : Plantes volubiles, sarmenteuses, et grimpantes herbacée ou ligneuse à la tige particulièrement souple qui utilise d'autres végétaux comme les arbres pour monter vers la canopée bénéficiant d'un meilleur ensoleillement. Elles font le lien, vertical, entre tous les étages de la haie et/ou peuvent rester en sous-étage, dans l'espace compris entre le sol et 2 mètres de haut en complètant l'embase de la haie.		**Arbrisseau** : Plante ligneuse de faible hauteur de 4 m maximum. Il est régi par une tonicité de type basitonie, sans dominance apicale. L'arbrisseau présente naturellement un port buissonnant et ne possède pas de tronc.		**Arbuste** : Plante ligneuse de moyenne hauteur de 7 m maximum. Il est régi par une tonicité de type basitonie, sans dominance apicale qui lui donne naturellement un port ramifié au sol avec des brins de faible diamètre. Certaines essences peuvent cependant présenter un tronc unique selon leur conduite (exemple: aubépine).			**Arbre** : Plante ligneuse d'une grande hauteur de 15 m en moyenne dans une haie. Les essences d'arbre présentent naturellement un franc pied et un tronc unique de diamètre important. Son port est régi par une tonicité de type acrotonie avec une dominance apicale forte.		

Ressource : J.-C. Rameau, D. Mansion, G. Dumé, [et al.], Flore forestière française : Guide écologique illustré (Nouvelle éd), 2018 pour vérifier les caractères biologiques : type d'essence et capacité à rejetter de souche

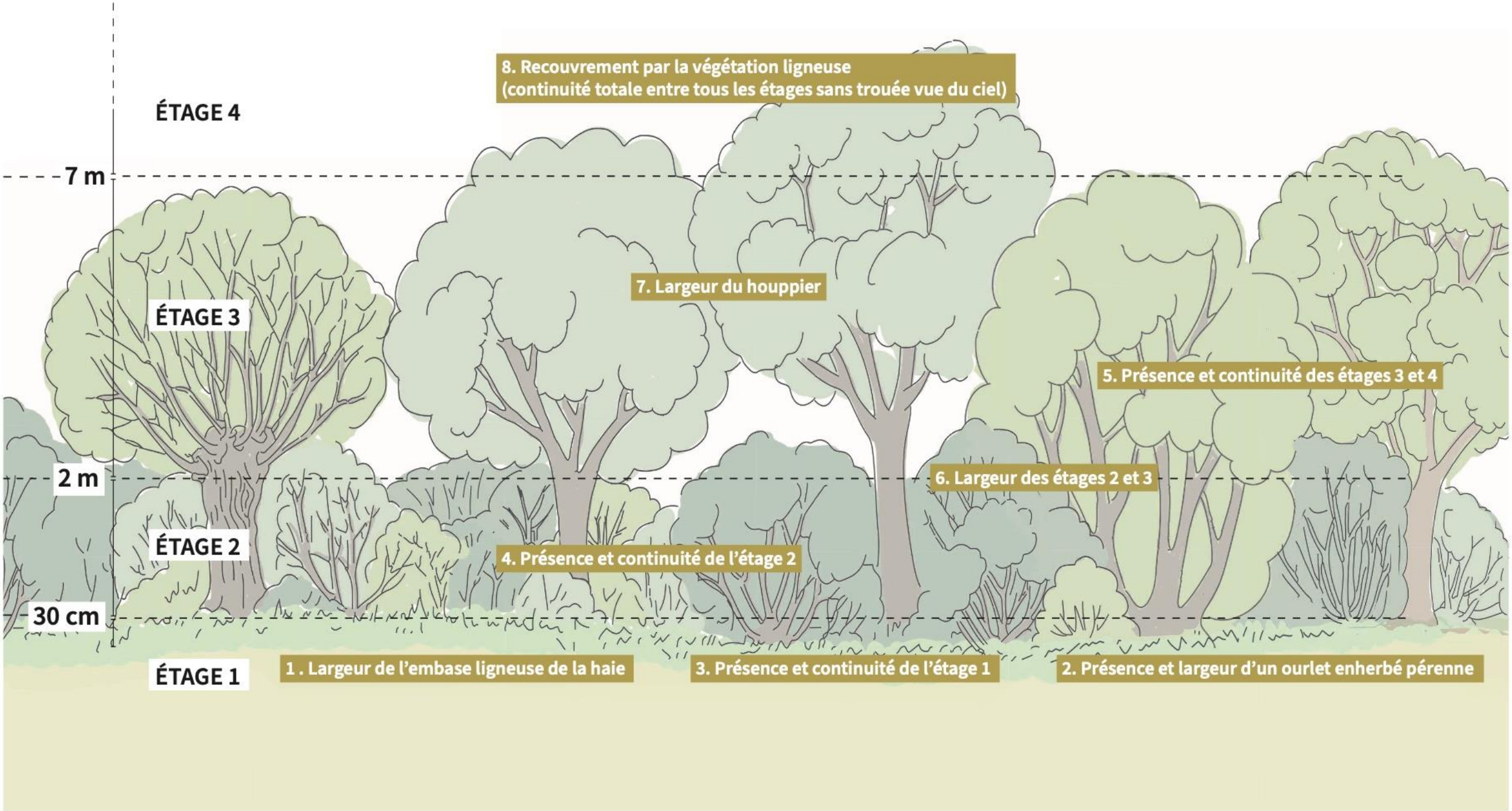
ÉTAGE 4
7 m
ÉTAGE 3
2 m
ÉTAGE 2
30 cm
ÉTAGE 1
8. Recouvrement par la végétation ligneuse
(continuité totale entre tous les étages sans trouée vue du ciel)
7. Largeur du houppier
5. Présence et continuité des étages 3 et 4
6. Largeur des étages 2 et 3
4. Présence et continuité de l'étage 2
1 . Largeur de l'embase ligneuse de la haie
3. Présence et continuité de l'étage 1
2. Présence et largeur d'un ourlet enherbé pérenne

Ⓐ Protection des sols et de la ressource en eau

Sur le schéma, replacer les numéros des 5 effets physiologiques de la haie sur l'eau.

D'après l'analyse des fonctionnalités de la haie observée dans le paysage (synthèse p.17), quel est son niveau d'importance vis-à-vis de ce service écosystémique ?.....

A.1 Barrière / Peigne
A.2 Noyau sec
A.3 Allongement du chemin de l'eau
A.4 Filtre / Épuration
A.5 Évapotranspiration

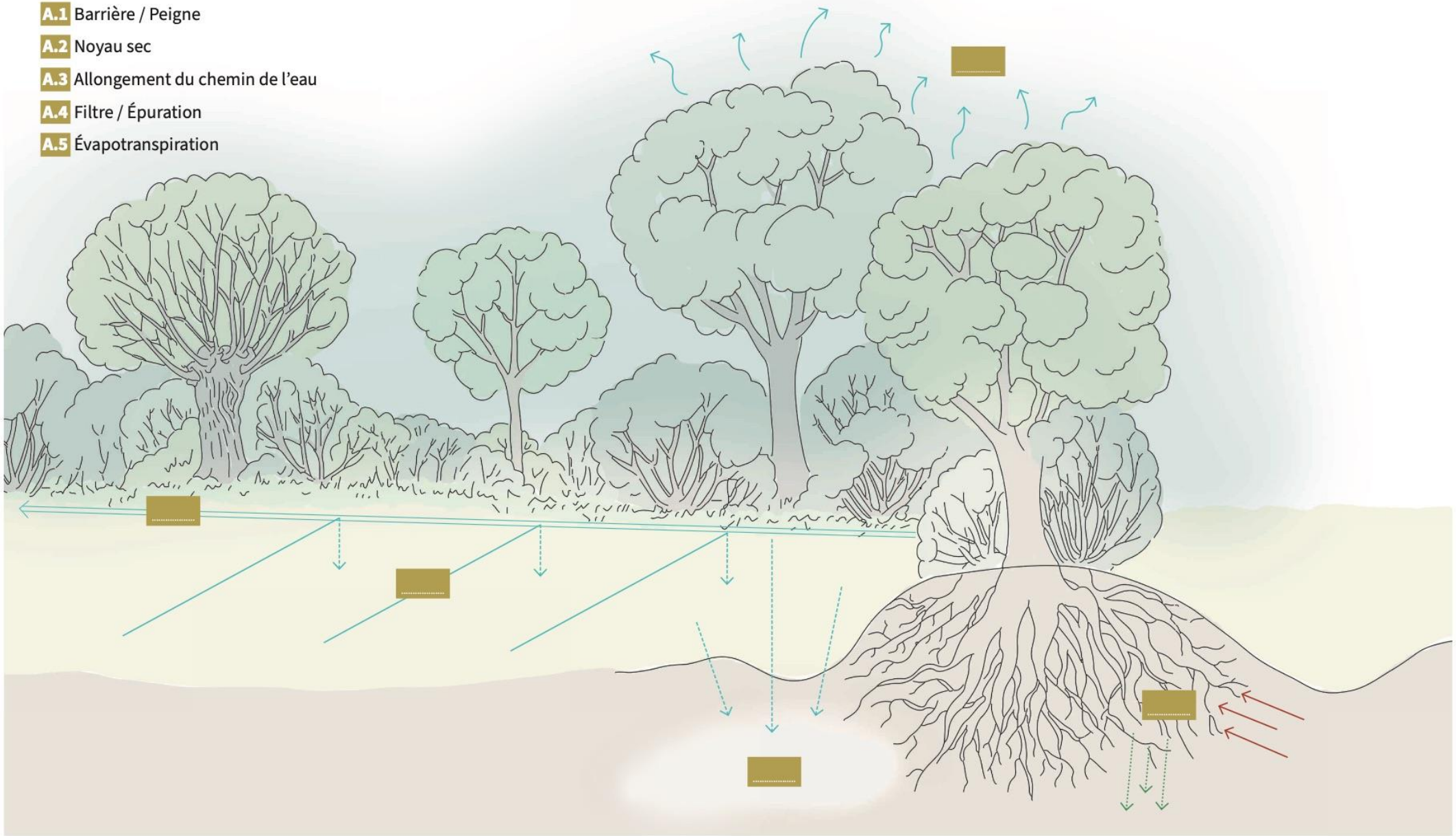

Ⓑ Régulation micro-climatique

Sur le schéma, replacer les 4 numéros des effets physiologiques de la haie sur la régulation micro-climatique.

D'après l'analyse des fonctionnalités de la haie observée dans le paysage (synthèse p.17), quel est son niveau d'importance vis-à-vis de ce service écosystémique ?.....

B.1 Brise-vent
B.2 Climatiseur
B.3 Rayonnement
B.4 Ombrage

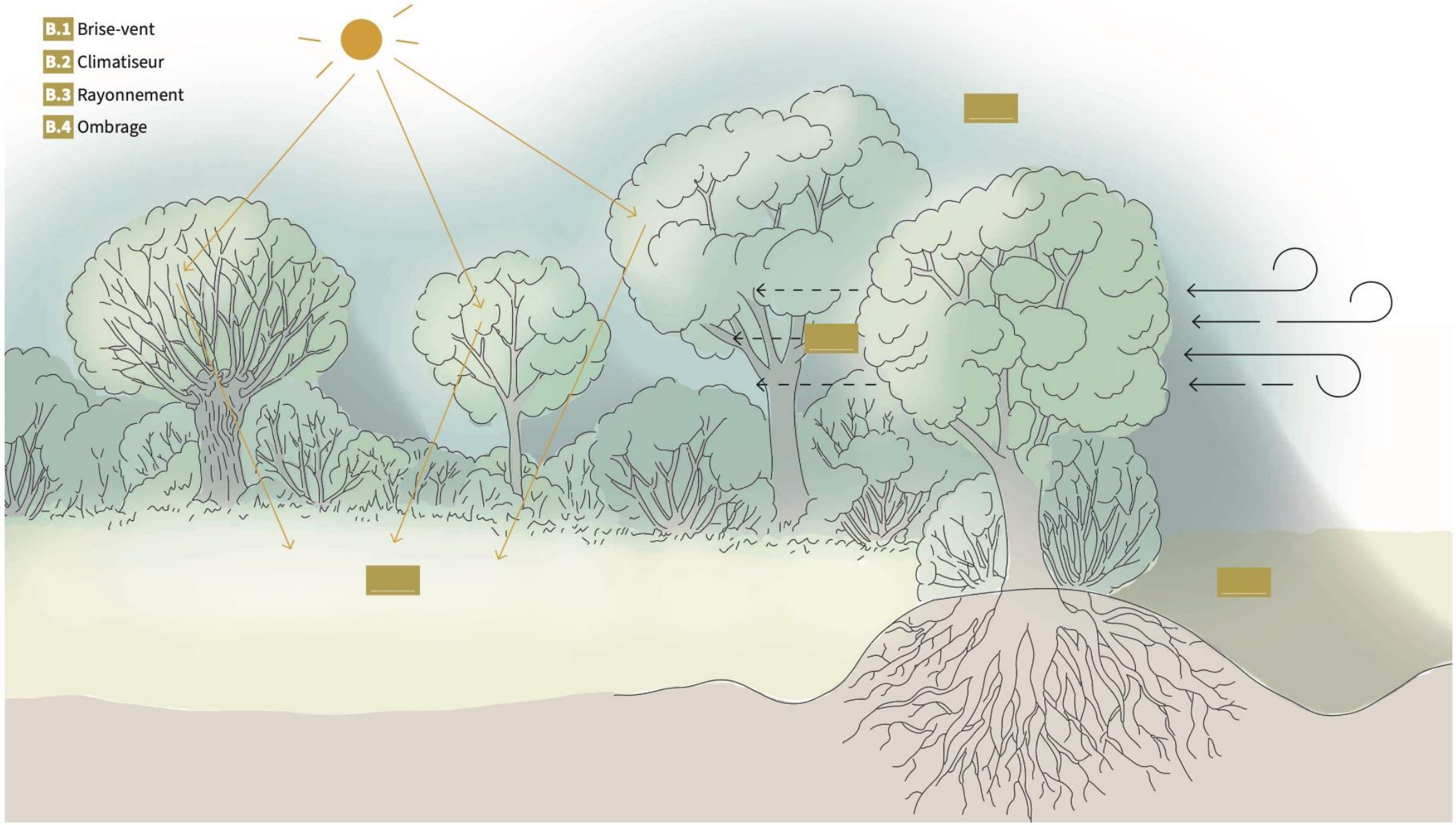

© Préservation de la biodiversité liée à la morphologie de la haie

D'après l'analyse des fonctionnalités de la haie observée dans le paysage (synthèse p.17), quel est son niveau d'importance vis-à-vis de ce service écosystémique ?.....

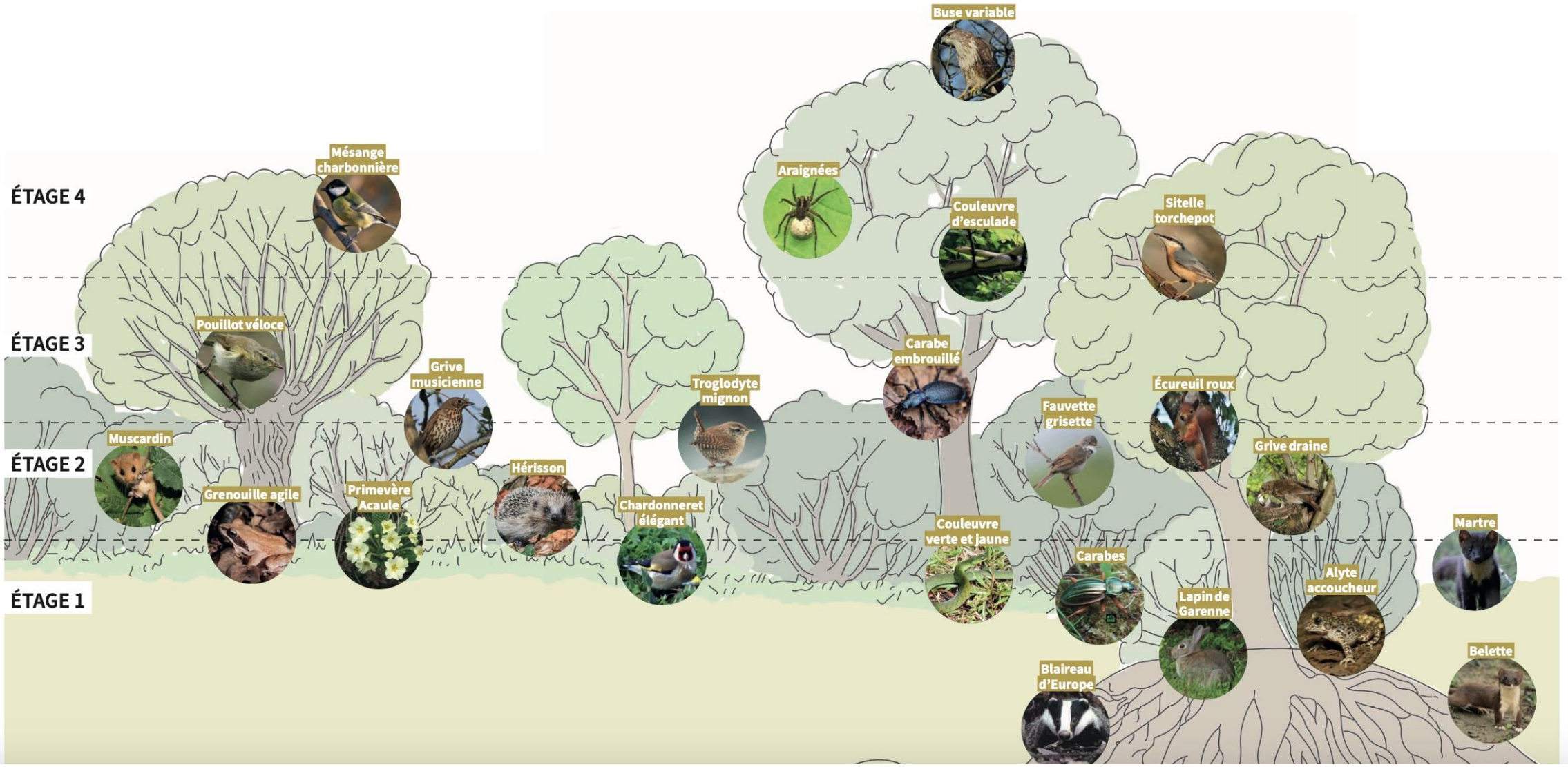

Ⓓ Production de biomasse de bois

Sur le schéma, replacer les 2 numéros des effets pshysiologiques de la haie sur la production de biomasse.

D.1 Production de biomasse aérienne

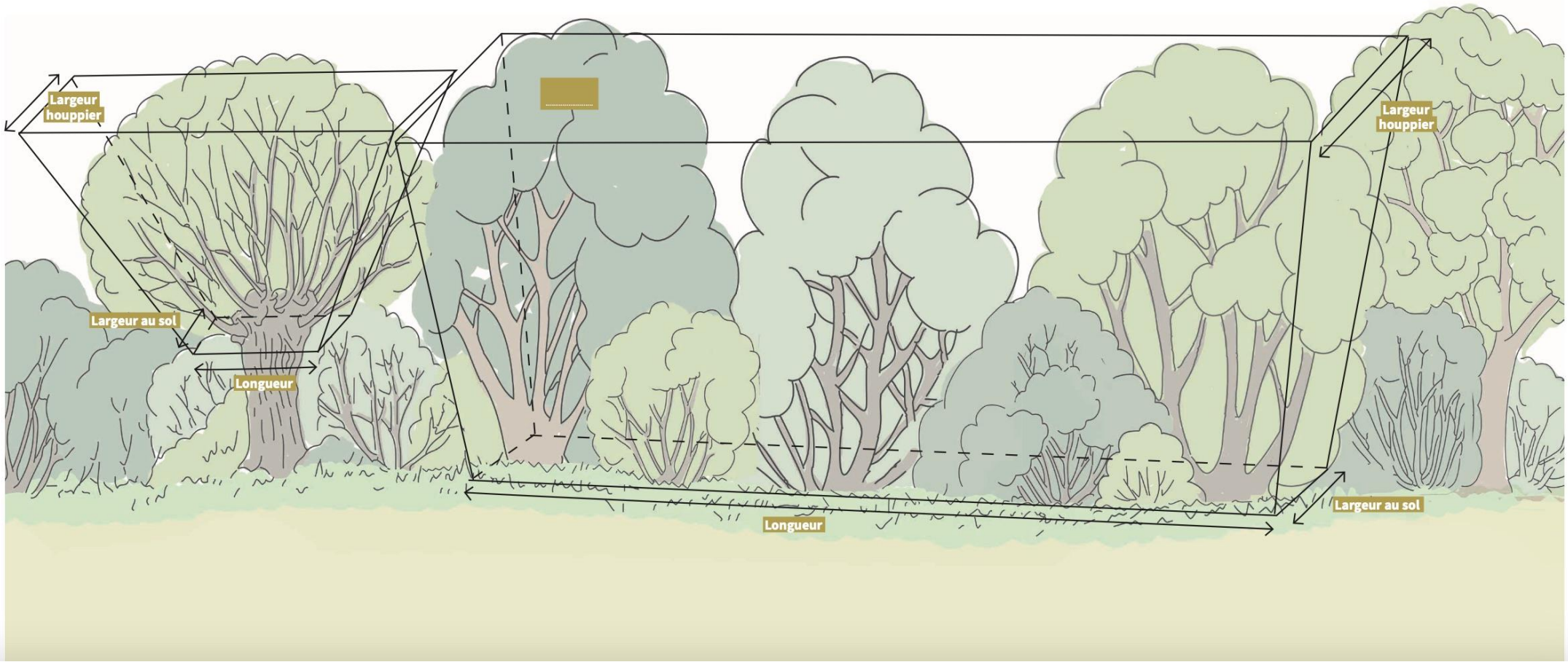

Ⓔ Stockage de carbone

Sur le schéma, replacer les numéros des effets pshysiologiques de la haie sur le stockage du carbone

- **E.1** Stockage aérien
- **E.1.1** Stockage aérien de substitution
- **E.2** Stockage racinaire
- **E.3** Stockage dans le sol à proximité de la haie
- **E.4** Permanence du stockage

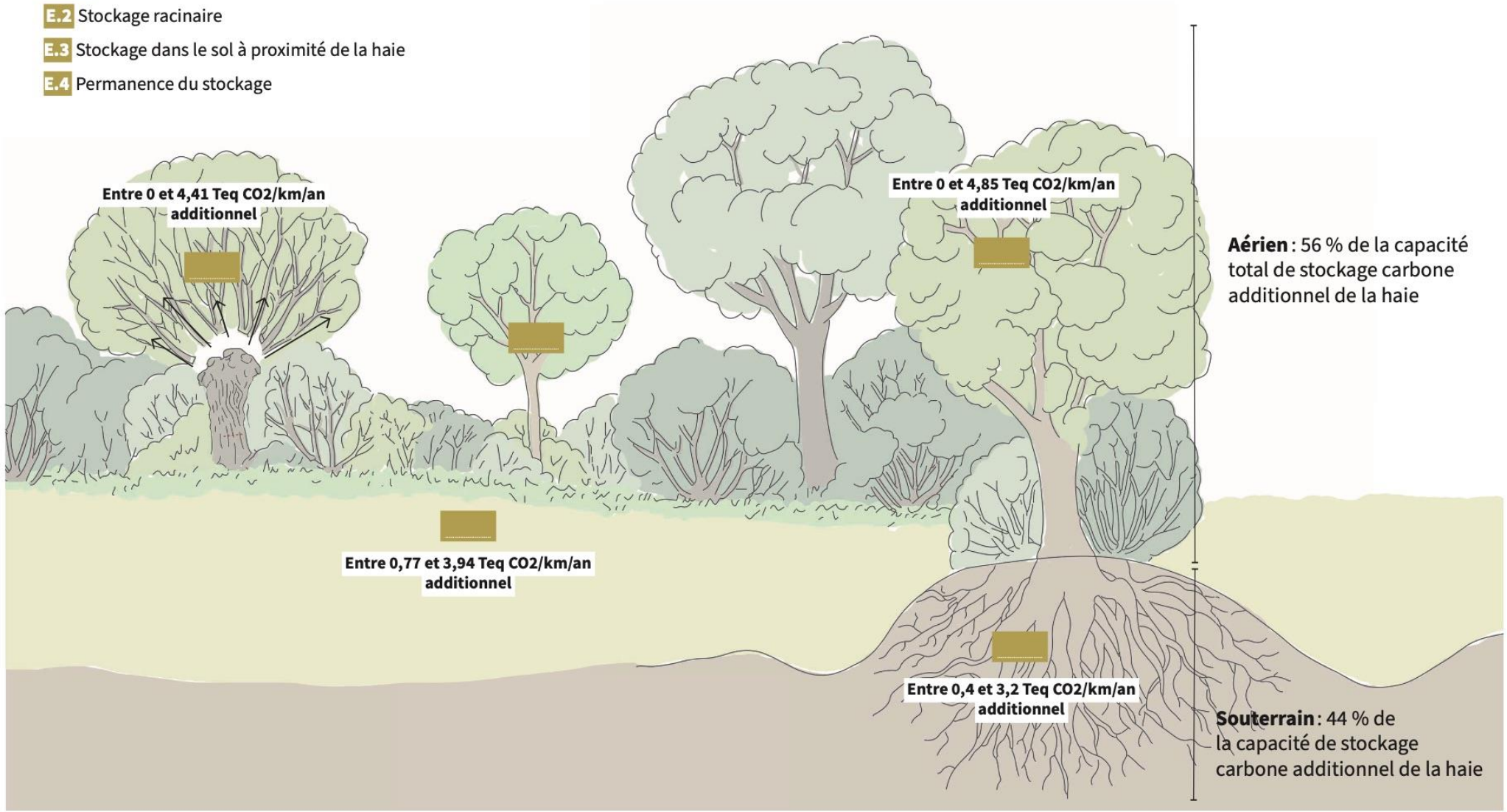

⑥ Dégradations

Cocher les cases correspondant aux dégradations observées participant au mauvais état écologique de la haie.

Dégradation liées à l'entretien d'emprise

☐ **Mécanisation dégradant le talus ou le pied de haie**
Labour pratiqué trop près de la haie ou passage de l'épareuse au sol. La charrue coupe les racines et/ou dégrade le pied de talus. L'épareuse diminue la largeur du pied de haie en broyant la végétation ligneuse. En dégradation forte, le godet racle le talus pour en diminuer la largeur ou la pente.

☐ **Passage latéral de l'épareuse, sur les flancs de talus**
Passage décapant de l'épareuse sur le talus. Cette pratique stimule les essences ligneuses drageonnantes (prunellier, ronce, etc.) qui supportent la taille régulière et répressive. Cette pratique a aussi pour effet de favoriser les adventices en reveillant la banque de graines. Une épareuse n'est pas un rotavator.

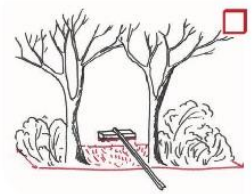

☐ **Passage à plat de l'épareuse, entre les ligneux**
Passage de l'outil dans les trouées, entre les arbres.
Le développement d'un sous-étage (en particulier la ronce) n'existe pas. Et il ne peut pas y avoir de renouvellement de la haie par régénération naturelle.

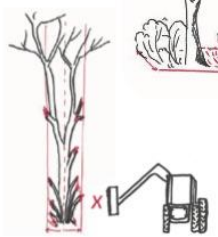

☐ **Passage latéral de l'épareuse, sur les ligneux**
Passage de l'épareuse sur les branches latérales provoquant l'éclatement de branches de trop gros diamètre. Cette pratique entraine des plaies importantes non cicatrisables. Elle réduit très fortement la largeur des haies.

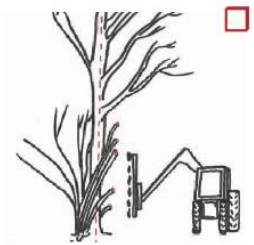

☐ **Passage du lamier**
Passage latéral, voir sommital du lamier sur la haie. Cet outil ne peut permettre qu'une coupe de contention de la haie mais pas sa gestion durable. Lors de son utilisation, les coupes réalisées ne sont pas sélectives et ne donneront pas les conditions favorables à une bonne repousse. La coupe des cépées par le milieu des brins entraine leur dépérissement total jusqu'à la souche au bout de 4 ans, la coupe sur les arbres de haut jets supprime un volume de branches du houppier trop important l'affaiblissant fortement. Le volume de la haie est très fortement impacté.

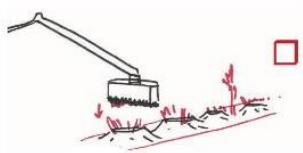

☐ **Passage à plat de l'épareuse, sur les repousses**
Passage de l'épareuse sur les repousses des souches venant d'être coupées (jeunes brins de 1-3 ans).
Cette pratique empêche la haie de repousser et qui finit par disparaître rapidement.

Dégradation liées au bétail

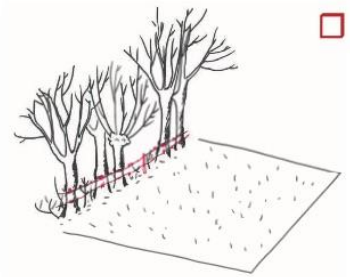

☐ **Clôture dans les arbres**
Fixation des clôtures pour les animaux directement sur les arbres de la haie. En grossissant, l'arbre repousse par-dessus l'isolateur (absorption) ou le fil de clôture ou barbelé. Cette situation laisse des corps étrangers dans l'arbre ce qui rend difficile son exploitation: chaînes de tronçonneuses abimées, valorisation en bois d'œuvre dégradée ou corps étrangers en cas de déchiquetage (risque d'endommagement des machines). Par ailleurs, les blessures sont des zones d'entrées de maladies et de pourrissement. Les arbres ne sont pas des poteaux.

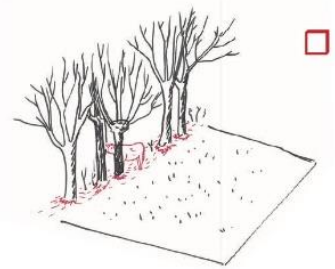

☐ **Piétinement par le bétail**
Piétinement de la haie par les animaux par absence de mise à distance efficace (clôture). Le piétinement entraîne le déchaussement des arbres et le tassement du sol. Le piétinement peut entrainer la mort de l'arbre: infiltration de l'eau difficile du fait du tassement, l'animal racle et décape la litière diminuant l'apport organique. La zone de piétinement touche deux endroits très importants pour la vie de l'arbre, le collet et le sol, zone d'alimentation de l'arbre.

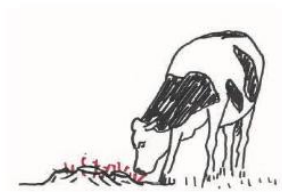

☐ **Abroutissement par le bétail empêchant la repousse**
Abroutissement par les animaux domestiques des jeunes pousses et bourgeons apicaux, après une exploitation de la haie. La clôture n'existe pas ou n'est pas efficace pour empêcher l'accès des animaux aux ligneux en régénération. L'abroutissement des brins à hauteur de tête (la haie parapluie forme une voûte) n'est pas une dégradation.

Dégradation liées aux coupes

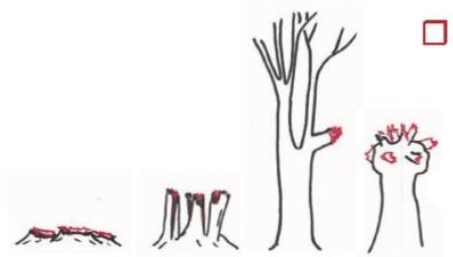

☐ **Pratiques de gestion sylvicole mal faites**
Coupes d'exploitation de la haie dégradantes ne permettant pas à l'arbre de cicatriser, voir de repartir. Coupes non étanches (éclatement de la souche, « mâchonnée »), pas suffisamment au ras du tronc, de la souche ou de la tête, coupe de la moitié des brins d'une cépée ou d'un têtard, balivage mal fait, élagage trop important (enlèvement de plus de 1/3 des branches du houppier).

Dégradations par les produits phytosanitaires

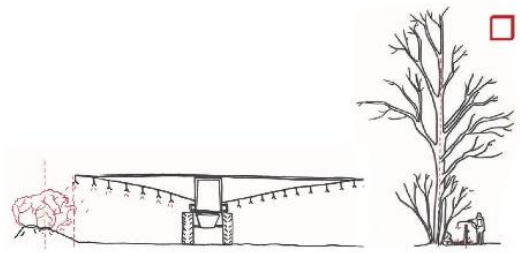

☐ **Désherbage avec des produits photysanytaires**
Désherbage volontaire (herbicides ou débroussaillant) des pieds de haies, des talus ou de la clôture en pied de haie ou dérives et débords de rampes de traitement sur la haie. Ces pratiques se reconnaissent par la végétation herbeuse perturbée en pied de haie (tapis de mousse, gaillet, etc.), végétation ligneuse grillée, présence d'herbes jaunes, repousses des brins d'une cépée toutes tordues, dimorphes.

Dégradations par le feu

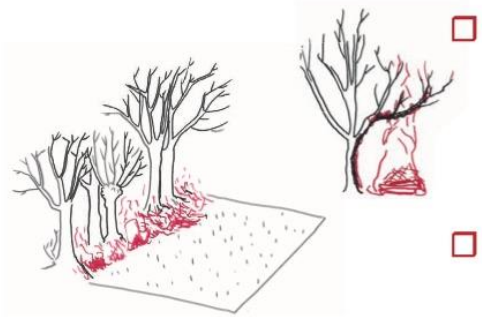

☐ **Brûlage de rémanents contre la haie**
Brulâge au pied des haies pour éliminer les résidus de taille et des tas de branches non valorisées. Le feu se propage aux arbres à proximité et les fait mourir.
Si le bois n'est pas valorisé, le mieux est de laisser les branches mortes dans la haie (favorable à la biodiversité).

☐ **Écobuage**
Feu pratiqué sur la haie ou le talus souvent avec l'objectif d'éliminer les ronces.

Dégradations liées au drainage

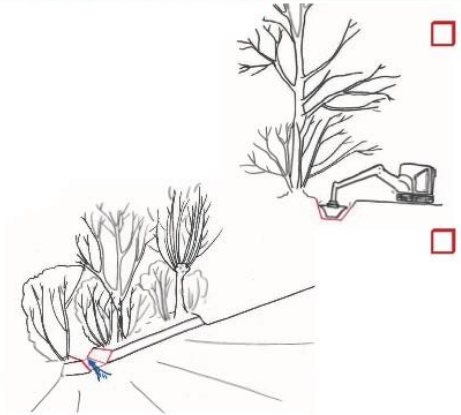

☐ **Fossé drainant et trop profond**
Fossé droit et profond ou cours d'eau recalibré.
Le fossé peut avoir un effet négatif pour les fonctions des haies suivant sa situation et son aspect: drainant, barrière pour les espèces. À l'inverse s'il est peu profond, pas toujours en eau, il représente un microhabitat spécifique riche.

☐ **Trouée ou brèche en point bas**
Brèche ou trouée dans la haie ou d'un talus situé en point bas de la parcelle. Percer le talus ou la haie pour faire évacuer l'eau qui stagne a un double effet négatif: cela concentre les écoulements et accélère le ruissellement de surface vers l'exutoire et risque d'amener à la rupture de l'aménagement.

Autres dégradations

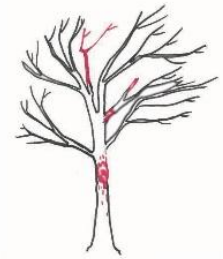

☐ **État sanitaire dégradé, maladies**
Dépérissement prématuré de l'arbre par les maladies (graphiose de l'orme, chancre du châtaignier, etc.).
Les outils mécaniques d'avancée rapide sans sélection propagent des maladies: lames infectées et plaies de l'arbre qui facilitent l'entrée de ces maladies.

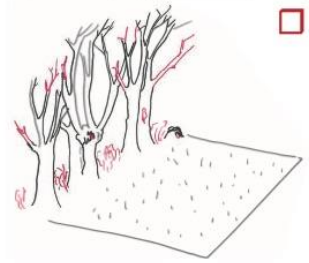

☐ **Dépérissement de la végétation ligneuse (vieillissement de la haie)**
Dépérissement des arbres, descente de cimes, de manière importante sur toute la haie. Cela peut provenir, soit de passages répétés d'outils mécaniques qui dégradent la haie, soit d'un vieillissement naturel de la haie qui peut aussi être accéléré par des crises climatiques répétées (sécheresse, tempête).

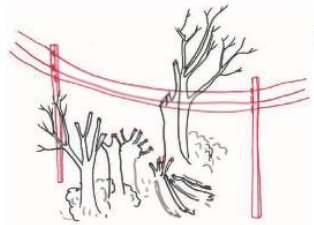

☐ **Dégradations liées à la présence de lignes et réseaux**
Coupes dégradantes ou broyage de la végétation par les gestionnaires de réseaux et de lignes (électrique, téléphonique, fibre, etc.). L'absence d'une gestion durable adpatée et sécurisée au type de ligne ne permet pas d'anticiper ce type de d'intervention dégradante.

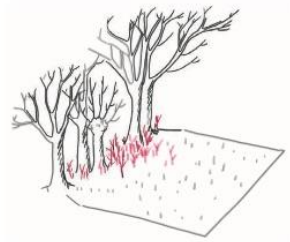

☐ **Espèces invasives**
Présence d'espèces herbacées ou ligneuses invasives en pied de haie (exemples: Balsamine de l'Himalaya, Renouée du japon, Berce du Caucase, etc. Liste régionale à consulter). La pratique de l'épareuse peut amplifier la propagation végétative de ces espèces.

Pas de dégradation

☐ **Pas de dégradations**
Aucune trace de mauvaise gestion n'est visible sur la haie (par des outils, le bétail, etc.) Elle s'exprime librement, sans dégradation observée.

Lettre d'information n°10 • Mars 2025

L'écho du Troglo

Tout sur la biodiversité au Lycée Pommerit

Un n°10, ça se fête ! Pour ce numéro anniversaire, l'Echo du Troglo voit double et vous propose un quatre pages ! En choisissant un thème qui lui particulièrement tient à cœur, le bocage. Ce paysage façonné par des générations d'agriculteurs associe des haies aux cultures et aux prairies. Contrainte pour les uns, couteau suisse pour les autres, le bocage fait toujours parler, débattre. Sans prétention, l'Echo du Troglo entend vous apporter son regard passionné.

PS : Les précédents numéros sont accessibles sur le site du BTS GPN (btsgpnpommerit.wix) et au CDI sur E-SIDOC.

FOCUS SUR

... Une histoire de chicots !

Triste spectacle sur un bord de route non loin du lycée, le lamier est passé….

L'arme du crime !

OOOOPS...

La victime !

On vous présente Malo Chicot, qui a appelé l'entreprise pour le lamier… Les arbres débordaient trop, fallait faire quelque chose. Pas peu fier du résultat

Mais à bien y regarder, sa haie est maintenant dans le même état que sa dentition…

Va falloir consulter !

Les chicots sur les arbres, ce sont ces coupes à distance du tronc qui ne permettent pas une bonne cicatrisation de la plaie.
Ils sont la porte ouverte aux champignons et autres maladies.

Ça tombe bien, voilà juste Lisa De Belledents, dentiste de profession… et élagueuse à ses heures perdues

Qui se trouve là...

CHOQUÉE !!!

Ni une ni deux, elle répare les dégâts par des coupes faîtes dans les règles de l'art.

Pour votre haie, oubliez le lamier, pensez tronçonneuse et coupe raisonnée.
Vous serez tranquille bien plus longtemps, il n'y aura pas de repousses dans tous les sens comme il peut y avoir au bout des chicots.

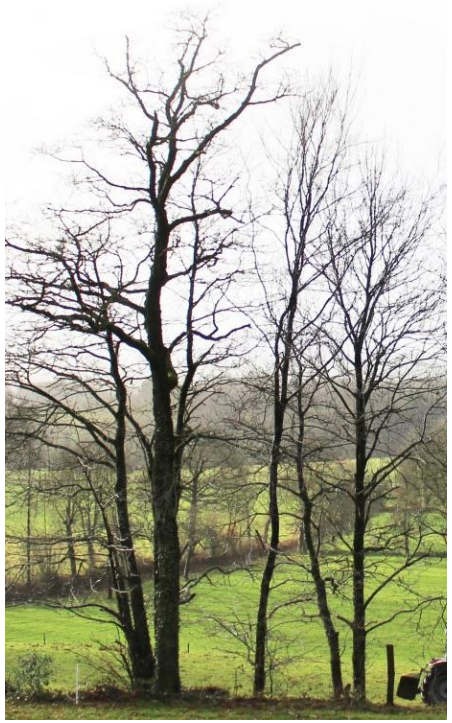

A.1 CÉPÉE D'ARBRES ET D'ARBUSTES

Schéma 1 : Cépée avec multiples jeunes rejets

Type d'individu

Le traitement en cépée est relatif à la manière dont chaque essence rejette de souche[1] ou drageonne[2] et à la durée des révolutions. D'une manière générale, les essences feuillues **rejettent bien de souche**. Les plus performantes sont : le charme, l'orme, le saule, le châtaignier, l'aulne glutineux et le frêne. Les essences, comme le châtaignier, peuvent faire des pousses de plus de 2 mètres de haut lors de la première saison de végétation. Le chêne, le frêne, le sorbier, le merisier, le noyer et le bouleau rejettent aussi, mais avec moins de vigueur. Le hêtre ne rejette pas dans les zones trop sèches, mais il a la particularité de rejeter relativement bien dans les zones avec une forte pluviométrie, à l'unique condition de laisser un tirant.

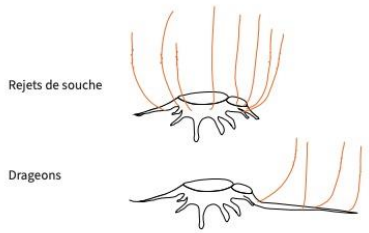

Schéma 2 : Capacités de renouvellement végétatif des espèces

1. ORIGINE DES REJETS

Les rejets d'une cépée peuvent avoir **deux origines** : ils proviennent de bourgeons adventifs ou de bourgeons proventifs.

- **Les bourgeons adventifs** s'organisent, après la coupe du brin, sur le bourrelet de recouvrement qui se forme entre l'écorce et le bois.
- **Les bourgeons proventifs** sont d'anciens bourgeons qui ne se sont pas développés, faute d'une lumière suffisante, mais qui ont continué à vivre, sans fournir de feuilles, en traversant successivement les couches annuelles.

2. LEUR INSERTION SUR LE PIED

Les rejets provenant de **bourgeons adventifs** se présentent, donc, à la **hauteur même** de la **section d'abatage**, entre l'écorce et le bois. Les rejets provenant des **bourgeons proventifs** naissent **au-dessous** de cette **section** et apparaissent en traversant l'écorce. Ces derniers sont, de beaucoup, les plus fréquents. Leur nombre et leur vitalité dépendent principalement de l'aptitude d'une essence à rejeter de souche.

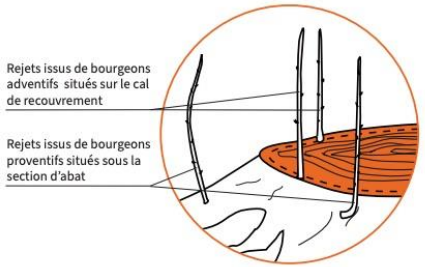

Schéma 3 : Deux types de bourgeons à l'origine des rejets

I. RECÉPAGE

Type de coupe

Sectionner la tige[3] ou les brins[4] à la **base du tronc**. Le système racinaire est conservé et le système aérien supprimé ne laissant que la souche. De **nombreux rejets** apparaissent au pied et constituent rapidement une **cépée** au port buissonnant.

Finalité

PRODUIRE DU BOIS ÉNERGIE

La conduite en cépée par le recépage permet de produire du **bois déchiqueté**, **bois de chauffage** de diamètre moyen et des **piquets** de clôture. Traditionnellement, les chênes rouvre et pédonculé, étaient traités en taillis simple pour produire des échalas ou encore des perches de mines.

Objectif de la coupe

1. ASSURER LA RÉGÉNÉRATION DE LA CÉPÉE

Le recépage est une **taille régénératrice** qui permet **d'augmenter**, parfois dans des proportions considérables, la **durée de vie** des arbres et des arbustes. Elle assure simultanément la régénération des appareils **aérien et racinaire**.

Recépage et renouvellement racinaire

L'étude du fonctionnement physiologique des souches et plus précisément des relations entre les racines et les rejets de la souche prouve qu'**après chaque recépage,** l'arbre réémet de **nouvelles racines**. On assiste à la fois à une **extension** de l'appareil racinaire primaire et à un **renouvellement** des racines charpentières. L'arbre renouvelle perpétuellement ses racines.

Rejeter pour lutter contre le vieillissement

Le développement naturel de rejets sur une souche vieillissante constitue souvent une tentative de contrer les manifestations du **vieillissement**, puisque l'apparition de ces rejets permet de r**éduire la distance feuille-racine** absorbante. Le rejet de souche correspond donc à un phénomène de rajeunissement.

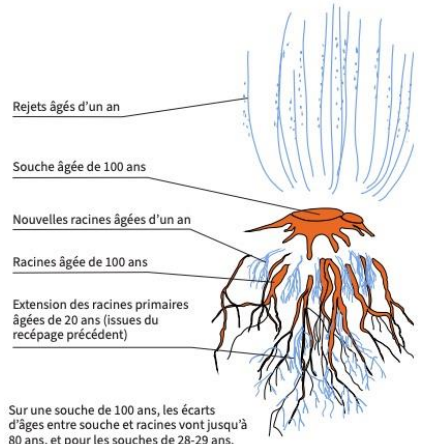

Schéma 4 : Superposition des différents âges d'une cépée

Label Haie | Ressources durables de nos territoires

Le **Label Haie** | **Obtenir** le label | **S'associer** au label | **Valoriser** les haies

Un label pour préserver les haies

Préservons les haies en renversant la dynamique d'érosion bocagère en France, tout en appuyant le développement de filières durables.
Ensemble, offrons aux agriculteurs l'opportunité de faire valoir les services écosystémiques qu'ils rendent à la société.

DÉCOUVRIR LE LABEL HAIE

Le Label Haie évolue : son cahier des charges Gestion sera mis à jour au **31 aout 2025.**

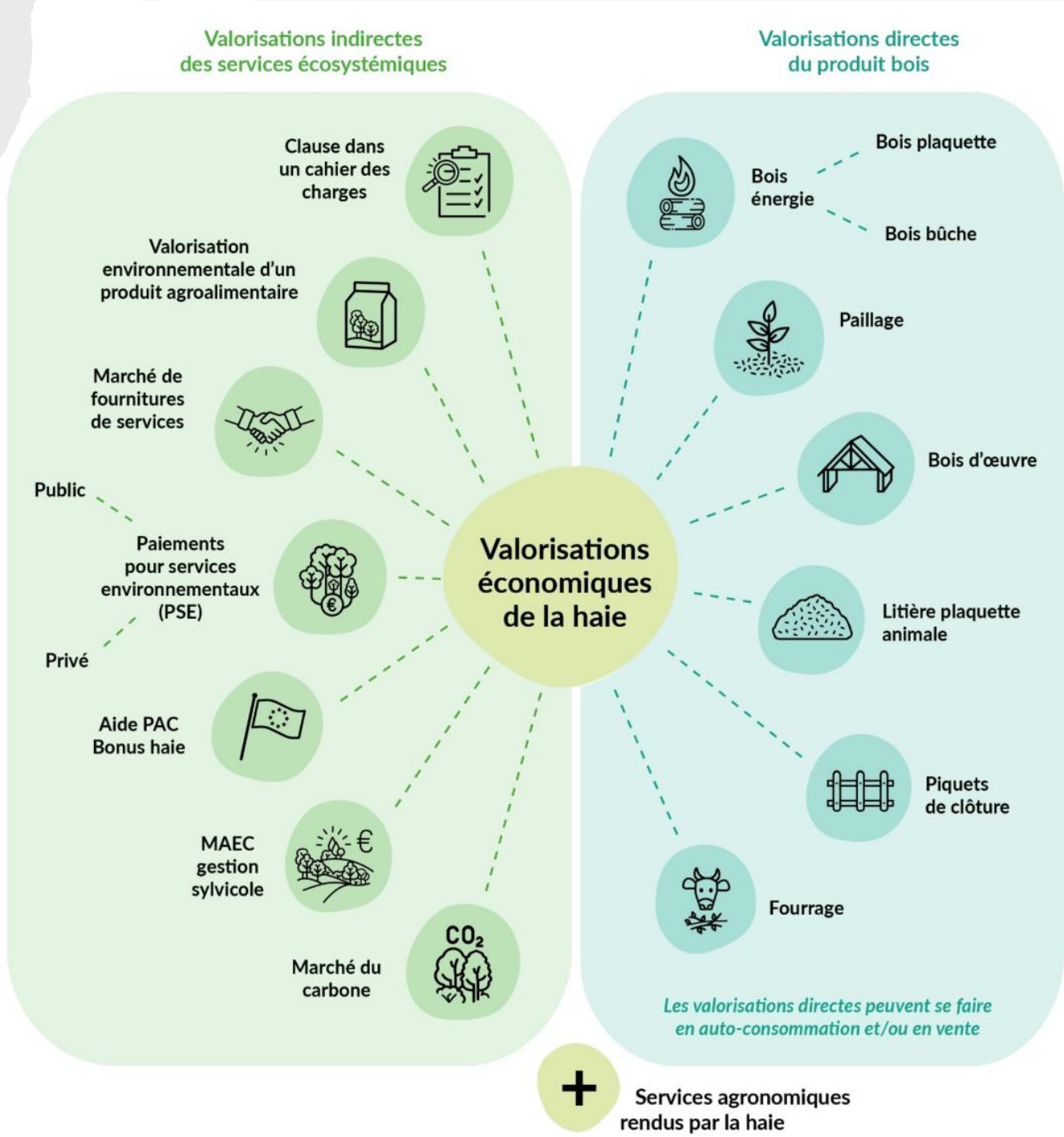
Valorisations indirectes
des services écosystémiques
Valorisations directes
du produit bois
Clause dans
un cahier des
charges
Valorisation
environnementale d'un
produit agroalimentaire
Marché de
fournitures
de services
Public
Paiements
pour services
environnementaux
(PSE)
Privé
Aide PAC
Bonus haie
MAEC
gestion
sylvicole
Marché du
carbone
Valorisations
économiques
de la haie
Bois
énergie
Bois plaquette
Bois bûche
Paillage
Bois d'œuvre
Litière plaquette
animale
Piquets
de clôture
Fourrage
Les valorisations directes peuvent se faire
en auto-consommation et/ou en vente
Services agronomiques
rendus par la haie

Nouveauté : le Bonus Haies revalorisé à 20€/ha de SAU dès 2025

Nos ressources pour en savoir plus

Conformément à l'arrêté paru le 07 juin 2023 au Journal Officiel, la nouvelle PAC, et plus spécifiquement l'Ecorégime, reconnait la haie gérée durablement comme une source de rémunération du premier pilier avec une aide supplémentaire à la voie des pratiques ou des certifications, de **20€/ha de SAU.**

Planteurs
Volontaires
Agir ensemble
J'ai un projet
Qui sommes-nous
Actualités
Agenda
Contact
Devenir adhérent
Faire un don
ON PLANTE ENSEMBLE ?
Si vous souhaitez agir concrètement pour la biodiversité et l'environnement des Hauts-de-France, vous êtes au bon endroit !

Villers-Châtel *(62690)* | Ferme Florimont

Chantier du jeudi 5 décembre 2024

Type et longueur de l'aménagement : haie double arbustive sur 480 mètres linéaires.

Objectifs : lutter contre l'érosion, favoriser la biodiversité, contribuer à la qualité paysagère, produire du bois énergie

Les essences plantés : 1030 végétaux ▶ cornouiller sanguin, aubépine, charme, hêtre, troène, érable champêtre, sorbier, viorne obier, viorne lantane, orme champêtre, alisier torminal, hêtre pourpre, houx.

Public mobilisé : 37 bénévoles dont des apprentis du Lycée de Savy Berlette, des jeunes de l'association Vie Active, des salariés de l'entreprise DELI FRANCE et du grand public.

Projet financé par : Délifrance LIVE EVERYDAY DELICIOUS

Nous travaillons avec cet agriculteur depuis plusieurs années déjà pour replanter des haies anti-érosives en bordure de parcelle et sur des talus fragilisés. Nous avons donc continué cet hiver à aménager la plaine agricole où ils exploitent les terres. Possédant aujourd'hui plusieurs kilomètres de haies et chauffant son exploitation agricole grâce à une chaudière à plaquette, ce partenaire est l'un des meilleurs ambassadeurs de l'arbre champêtre. Nous avons pu réaliser ce projet grâce à l'aide de l'entreprise DELI France, de l'association La Vie Active, et d'une classe d'apprentis du lycée de Savy Berlette. Nous étions très nombreux sur le chantier, malgré le froid et la pluie battante.

PLANTEURS, MAIS PAS SEULEMENT

L'association Planteurs Volontaires est une association **loi 1901, à but non lucratif et reconnue d'intérêt général.** Mais elle est aussi :

- **Administratrice du Réseau Haies France,** ancienne AFAC Agroforesteries, réseau national des experts de l'arbre champêtre.
- **Co-fondatrice et administratrice du Réseau Haies Hauts-de-France,** ancienne AFAC Agroforesteries Hauts-de-France, réseau des techniciens de l'arbre champêtre.
- **Correspondante locale** (région Bassin Parisien Nord) **de la marque Végétal local**, un outil de traçabilité des végétaux sauvages et locaux pour le Réseau Haies France
- **Administratrice du Fonds pour l'Arbre**, fonds de dotation co-géré par la Fondation Yves Rocher et le Réseau Haies France, afin de soutenir une dynamique de restauration et de développement du patrimoine bocager.

Idée reçues sur les haies en Creuse

"Les haies en Creuse se portent bien, merci"

Même si le bocage reste très présent en Creuse et que sa dégradation n'est pas visible, il est menacé par le vieillissement des végétaux, le déclin de la polyculture élevage et des pratiques de gestion non adaptées

La haie est une contrainte.

La haie permet d'obtenir :

- de meilleurs rendements (du fait de la présence de sols plus fertiles, de pollinisateurs et de prédateurs de ravageurs)
- une protection face au vent, au soleil et aux pesticides
- une protection face aux inondations, aux sécheresses et à l'érosion des sols
- de la nourriture et du fourrage pour le bétail

Pour gérer correctement les haies, il faut favoriser la coupe carrée.

La coupe carrée diminue les services rendus par les haies et peut renforcer la vulnérabilité des végétaux aux maladies.

Idée reçues sur les haies en Creuse

La haie engendre
des coûts importants

Entretenir les haies permet d'être éligible :

- au Label Haie et au Bonus haie de la PAC
- aux Paiements pour Services Environnementaux
- aux Mesures Agroenvironnementales et climatiques

La haie ne peut pas être valorisée

Elle permet en fait :

- la mise en valeur des productions
- la vente du bois de chauffage, bois granulé, bois buche, bois d'oeuvre
- des économies de fourrage et de litière

Vers qui se tourner ?

- les techniciens du Plan de gestion durable des haies
- CAUE, CPIE des Pays Creusois

Léo Magnin
La vie sociale des haies
Enquête sur l'écologisation des mœurs
La Découverte

Numéro 247
pour
La revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques
dossier
Du désamour au désir, les haies reviennent de loin
actualités et analyses
GREP

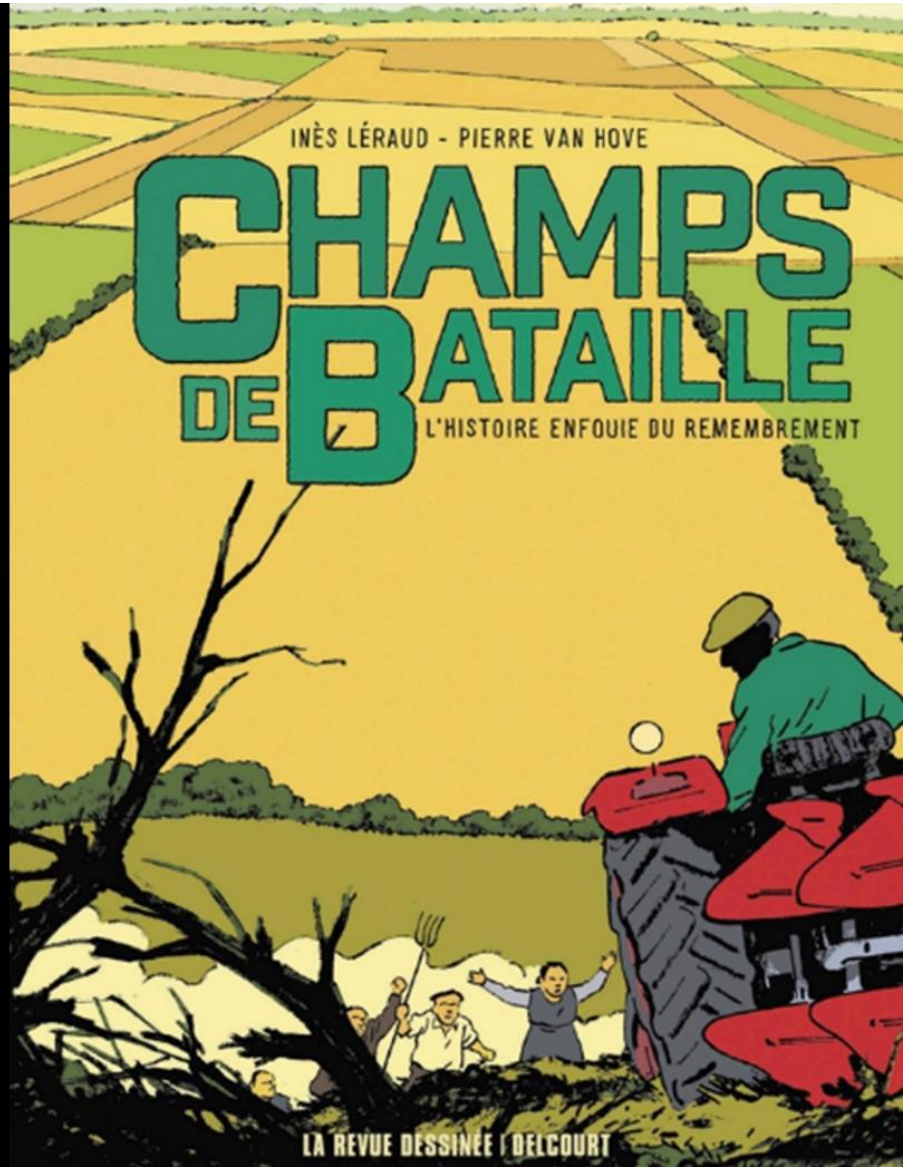
INÈS LÉRAUD - PIERRE VAN HOVE
CHAMPS DE BATAILLE
L'HISTOIRE ENFOUIE DU REMEMBREMENT
LA REVUE DESSINÉE | DELCOURT